



Cadre de référence de l'examen normalisé provincial pour l'obtention du certificat d'études primaires -2025- Discipline : Langue française

I. Éléments d'orientation

Suite à l'analyse du curriculum de la langue française concernant la 6^e année du cycle de l'enseignement primaire (juillet 2021), trois principes sont retenus pour l'élaboration du cadre de référence relatif à l'examen normalisé provincial pour l'obtention du certificat d'études primaires.

Principe 1

Les domaines concernés par l'examen sont :

- la compréhension de l'écrit ;
- les activités réflexives sur la langue (lexique, grammaire, conjugaison, orthographe) ;
- la production de l'écrit.

Principe 2

Les habiletés à évaluer sont :

- la connaissance ;
- la compréhension ;
- l'application ;
- l'analyse ;
- la synthèse ;
- l'évaluation.



Principe 3

Le degré d'importance des domaines concernés par l'examen normalisé est déterminé en fonction de l'enveloppe horaire accordée à chacun d'eux.

Cadre de référence de l'examen normalisé provincial pour l'obtention du certificat d'études primaires

II. Description des domaines en fonction des objectifs

Domaine 1 : Compréhension de l'écrit

1. Reconnaître l'organisation d'un texte de 100 à 120 mots, à caractère informatif, narratif, descriptif, injonctif, explicatif ou argumentatif : titre, sous-titres, paragraphes, références, autres marques typographiques.
2. Manifester sa compréhension du texte proposé en y relevant des éléments d'information explicites et implicites.
3. Identifier le type du texte.
4. Proposer un titre/autre titre convenable au texte.
5. Exprimer son avis en le justifiant, sur une idée, un fait, une action ou un comportement cité (e) dans le texte.

N.B.- Le texte à proposer devrait être en rapport avec l'un des six thèmes suivants :

- *Des civilisations universelles*
- *La citoyenneté et le comportement civique*
- *Sciences et technologies*
- *L'énergie dans notre vie*
- *Les défis de la vie contemporaine*
- *Art et créativité*

Domaine 2 : Activités réflexives sur la langue

Sous-domaine 1 : Lexique

6. Reconnaître le synonyme/les synonymes et/ou l'antonyme/les antonymes de certains mots du texte proposé.
7. Utiliser des suffixes ou des préfixes pour former d'autres mots à partir de certains mots du texte proposé.
8. Reconnaître des mots se rapportant au lexique thématique du texte proposé.

Sous-domaine 2 : Grammaire

9. Distinguer, dans des phrases données, les compléments circonstanciels (CCL, CCT et/ou CCM).
10. Utiliser les pronoms personnels compléments d'objet (COD : *le/la/les/en* - COI : *me/te/lui/nous/vous/leur*).
11. Transformer une phrase déclarative en une phrase interrogative.
12. Utiliser, à partir de phrases données, des moyens linguistiques servant à exprimer :
 - la comparaison : « *moins ... que* », « *plus ... que* », « *aussi ... que* », « *le/la/les moins ...* » ou « *le/la/les plus ...* » ;
 - la cause : « *parce que* », « *comme* », « *car* » ou « *puisque* » ;
 - la négation : « *ne ... pas* », « *ne ... plus* » ou « *ne ... jamais* ».

Cadre de référence de l'examen normalisé provincial pour l'obtention du certificat d'études primaires

13. Transformer une phrase de la voix active à la voix passive (*verbe au présent de l'indicatif*).
14. Transformer une phrase du discours direct au discours indirect (*verbe introducteur au présent de l'indicatif*).

Sous-domaine 3 : Conjugaison

15. Conjuguer des verbes usuels des trois groupes au présent de l'indicatif.
16. Conjuguer des verbes usuels des trois groupes au futur simple de l'indicatif.
17. Conjuguer des verbes usuels des trois groupes au passé composé de l'indicatif.
18. Conjuguer des verbes usuels des trois groupes à l'imparfait de l'indicatif.
19. Conjuguer des verbes usuels des trois groupes à l'impératif présent.
20. Conjuguer des verbes usuels des trois groupes au conditionnel présent.

N.B.- Les verbes pronominaux usuels sont à prendre en considération.

Sous-domaine 4 : Orthographe

21. Appliquer les règles d'accord du verbe avec le sujet et/ou de l'adjectif qualificatif avec le nom auquel il se rapporte.
22. Écrire au pluriel des noms composés et des noms en « *al* », en « *ail* », en « *ou* » ou en « *eu* ».
23. Utiliser dans des phrases données : « *tout/tous/toute/toutes* », « *peu/peux/peut* » et/ou « *quel(s)/quelle(s)/qu'elle(s)* ».

Domaine 3 : Production de l'écrit

24. Mettre en ordre un texte de cinq phrases, à caractère narratif ou informatif, **ou** compléter, avec des éléments donnés, un texte de 4 à 6 lignes, à caractère narratif, explicatif ou argumentatif.

N.B. - Le support choisi devrait être en rapport avec le thème du texte proposé pour la compréhension de l'écrit.

25. Produire, en sept lignes au moins, un texte à visée informative, narrative, descriptive, injonctive, explicative ou argumentative en rapport avec le thème du texte proposé pour la compréhension de l'écrit.

III. Tableaux de spécification

1. Importance des domaines par rapport à la discipline

Selon le curriculum en vigueur, l'enveloppe horaire hebdomadaire impartie aux domaines concernés par l'examen normalisé est de 270min. Elle est répartie comme suit :

Tableau 1 : Répartition de l'enveloppe horaire hebdomadaire en fonction des domaines

Domaine	Horaire	Poids
Compréhension de l'écrit	103min	38,15%
Activités réflexives sur la langue	120min	44,44%
Production de l'écrit	47min	17,41%
Total	270min	100%

2. Importance des habiletés en fonction des domaines

L'importance accordée aux habiletés de chaque domaine est déterminée en fonction de la nature des tâches qui leur correspondent.

Tableau 2 : Importance des habiletés en fonction des domaines

Domaine	Habilité	Nombre d'objectifs	Importance	Poids	Total
Compréhension de l'écrit	Connaissance	1	1	12,50%	100%
	Compréhension	1	4	50%	
	Analyse	1	1	12,50%	
	Synthèse	1	1	12,50%	
	Évaluation	1	1	12,50%	
Activités réflexives sur la langue	Connaissance	2	2	11,11%	100%
	Compréhension	1	1	5,55%	
	Application	15	15	83,34%	
Production de l'écrit	Analyse	1	1	33%	100%
	Synthèse	1	2	67%	

Cadre de référence de l'examen normalisé provincial pour l'obtention du certificat d'études primaires

3. Importance des domaines et des habiletés

L'importance des domaines et des habiletés est déterminée selon la procédure suivante : *Importance de l'habileté* × *Importance du domaine*

Tableau 3 : Importance des domaines et des habiletés

Habiletés / Domaines	Connaissance	Compréhension	Application	Analyse	Synthèse	Évaluation	Total
Compréhension de l'écrit	4,81%	18,91%		4,81%	4,81%	4,81%	38,15%
Activités réflexives sur la langue	4,94%	2,47%	37,03%				44,44%
Production de l'écrit				5,75%	11,66%		17,41%
Total	9,75%	21,38%	37,03%	10,56%	16,47%	4,81%	100%

4. Caractéristiques de l'épreuve

L'épreuve de l'examen normalisé pour l'obtention du certificat d'études primaires est à élaborer en fonction des indications contenues dans le tableau suivant :

Tableau 4 : Indications pour la construction de l'épreuve

Domaines	Objectifs	Supports	Nombre de questions	Types de questions	Notation	
Compréhension de l'écrit	1	Un texte de 100 à 120 mots, à caractère informatif, explicatif, narratif, descriptif, injonctif ou argumentatif	1	Questions fermées et/ou ouvertes	1,5pt	15pts
	2		4		8pts	
	3		1		1,5pt	
	4		1	Questions ouvertes	2pts	
	5		1	2pts		
Activités réflexives sur la langue	de 6 à 23	Mots ou phrases du texte ou en rapport avec le thème de celui-ci	18 - Lexique : 3 - Grammaire : 6 - Conjugaison : 6 - Orthographe : 3	Questions fermées	- Lexique : 3pts (1x3) - Grammaire : 6pts (1x6) - Conjugaison : 6pts (1x6) - Orthographe : 3pts (1x3)	18pts
Production de l'écrit	24	Support en rapport avec le thème du texte proposé	1	Question fermée	2pts	7pts
	25	Situation	1	Question ouverte	5pts	
Total			28	Total	40 points	

Cadre de référence de l'examen normalisé provincial pour l'obtention du certificat d'études primaires

Centre National des Examens Scolaires et de l'Évaluation des Apprentissages

Email : cnee@men.gov.ma - Tel : 0537714453 /52 Fax : 0537714409